

Dispositif Action Tutélaire Occitanie

Après 4 ans d'absence en raison de la crise sanitaire, le dispositif Action Tutélaire 82 a renoué avec la tradition de la fête annuelle des majeurs le 26 janvier 2024 à la salle des fêtes de Gasseras. L'occasion pour les salariés et les majeurs protégés de partager un moment de convivialité. Après les vœux pour la nouvelle année présentés par M. Rey, M. Delrieu et M. Delpiroux, le spectacle assuré par le duo « Sweety » a été très apprécié par les participants ainsi que le goûter qui a suivi.

Dispositif Handicap Mental et Psychique



BELLE RENCONTRE ENTRE FAMILLES A L'INITIATIVE DES ELUS DU CVS FOYER DE VIE ST MEDARD SUR LE SITE DE LAHAGE LE 10 MARS 2024

Les parents élus au CVS ont organisé et animé une belle rencontre entre parents le dimanche 10 mars après-midi. Une quinzaine de familles était présente avec de nouvelles familles arrivées sur les différents sites. Ce fut un très bel après-midi riche en rencontres, échanges et convivialités. Les représentants de l'association ont pu expliquer le fonctionnement de l'AJH et répondre aux questions des nouvelles familles arrivées. Autour d'une boisson, d'un café et d'un gâteau tous les parents ont pu échanger sur leurs expériences diverses et variées et ont pu rencontrer d'autres parents et poser des questions. L'après-midi s'est déroulée dans une très belle ambiance. À renouveler sans faute !! Un grand merci aux organisateurs et aux participants.

Commission APSA



Quelques infos sur les travaux de la Commission Activités Physiques Sportives Adaptées.

Depuis plusieurs années cette commission associative est au travail et réunit Personnes Accompagnées, Professionnels et Bénévoles. Nathalie Auguet et Christophe Ferré représentent la conférence de Direction et Michel Génibrel représente l'association.

Actuellement un groupe de travail se réunit afin d'écrire un Projet APSA socle qui sera ensuite décliné sur tous les établissements. L'idée retenue et partagée est celle d'utiliser le projet associatif AJH 2023-2027 comme trame et symbolique afin de donner une visibilité forte à ce projet APSA socle. Christophe Buc, éducateur Sportif coordonne les travaux en lien avec toutes les composantes de la commission APSA.

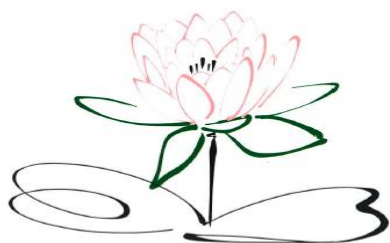
A saluer ce 13 mars 2024, la réunion de ce groupe de travail sur le site du FAM L'Oustal en présence des personnes accompagnées.

Merci à Madame Cousteau, directrice adjointe pour l'accueil fort sympathique.

Une nouvelle rencontre du groupe de travail s'est tenue sur le site de l'EHPAD de Peyssies le 3 avril 2024.

Avant la fin de ce premier semestre 2024 ce projet socle APSA sera présenté et consolidé par la commission APSA le 17 avril avant avis des instances associatives et de la Direction Générale pour validation et suite utile.

2^{ème} édition
Salon Beauté et Bien être
Dans la Bonne humeur !
Le 20 avril 2024 14h-19h
Halle de Rieumes



Une riche diversité d'exposants
Thérapeutes et praticiens Bien être, artisans-créateurs
Ateliers « Bain sonore » et « Oser sa voix »
et des surprises !

Vide dressing



Salon 3B



Les maîtres mots au sortir de cet événement :
INCLUSION - VALORISATION - CITOYENNETE - HUMANITE

Notons la présence de 20 exposants dans le domaine de la beauté et du Bien-être, beaucoup de thérapeutes dans la lignée de nos valeurs humanistes et de nouveaux créateurs locaux dans les produits alimentaires et cosmétiques naturels.

Un riche réseau partenarial dans lequel 3B s'est inscrit depuis 4 ans et plus de 200 visiteurs sur le lieu.

RDV pris pour le prochain Salon en avril 2025 !

A venir :

- **Ouverture d'un nouvel espace de rencontre et de convivialité « le répit des aidants »**

L'ouverture de cet espace est prévue le 25 avril de 14h00 à 16h30 au Point Rencontre jeunes (P.R.J) – Complexe du Bois de Castres – Route de Lacaugne à Carbone. Une assistante sociale et une intervenante en répit-yoga seront présents de manière ponctuelle pour vous apporter leur soutien ainsi qu'une pose détente avec le salon bien-être 3B.


L'AJH vous présente l'ouverture d'un nouveau dispositif

Le répit des aidants



Un espace de rencontre et de convivialité dédié aux aidants et à leurs proches aidés (adultes en situation de handicap ou de dépendance liée à l'âge)

Vous serez accueillis par Virginie CHESNAY psychologue à l'AJH et votre proche aidé par Jocelyne SARRAMEA, art-thérapeute à l'AJH pour un moment créatif

 **jeudi 1 fois / mois**  **14h à 16h30**
accès gratuit

POINT RENCONTRE JEUNES
COMPLEXE DU BOIS DE CASTRES
ROUTE DE LACAUGNE À CARBONNE

Renseignements/inscriptions :
06.28.20.07.31
virginie.chesnay@ajh.fr



Deux rencontres simultanées

Pour les proches aidants

Groupe de parole des aidants animé par Virginie Chesnay ; psychologue et thérapeute familiale

Les objectifs :

- partager votre expérience et vos interrogations
- rencontrer d'autres aidants
- trouver des informations et conseils
- prévenir votre épuisement

Pour les proches aidés

Vous pouvez venir accompagné(e) de votre proche qui sera accueilli, dans une salle attenante, par Jocelyne Sarramea ; art-thérapeute

Les médiations artistiques (ateliers d'expression, musique...) sont adaptées en fonction des souhaits et des capacités de chacun.

Les objectifs :

- maintenir les liens sociaux
- passer un moment agréable

Dates et thèmes

JEUDI 25 AVRIL 2024
DE 14H A 16H30

ETRE AIDANTS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

JEUDI 6 JUIN 2024
DE 14H A 16H30

COMMENT SURMONTER LES DIFFICULTES ?

JEUDI 27 JUIN 2024
DE 14H A 16H30

AIDER SANS S'EPUISEZ ? AVEC L'INTERVENTION DE SALON 3B

JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024
DE 14H A 16H30

COLLABORATION FAMILLE - PROFESSIONNELS : AIDER SEUL OU A PLUSIEURS ?

JEUDI 10 OCTOBRE 2024
DE 14H A 16H30

JE ME SENS TIRAILLE ENTRE MON DEVOIR ET MON BESOIN DE LIBERTE

JEUDI 21 NOVEMBRE 2024
DE 14H A 16H30

LE FUTUR : COMMENT PROTEGER MON PROCHE, MA FAMILLE ? AVEC L'INTERVENTION DE FIONA SUTER ; ASSISTANTE SOCIALE

JEUDI 19 DECEMBRE 2024
DE 14H A 16H30

COMMENT ALLEGER LE POIDS DE LA VULNERABILITE DE MON PROCHE ?

✓ Via Garona édition 2024 : quelques dates à retenir :

Cette édition partira de **St Bertrand de Comminges le 7 Juin** et après arrêt symbolique sur le site du Conseil Départemental Haute Garonne **se terminera par un moment festif sur Lahage le vendredi 14 Juin 2024**. Pour l'heure les inscriptions sont faites au niveau des établissements.

Une communication sera faite prochainement afin d'y associer nos bénévoles sur des temps de marche mais aussi d'intendance à l'appui de la manifestation. Pour celles et ceux qui n'ont pu voir l'édition 2023 présentée en fin d'année à la salle de la Mairie de Lahage, vous trouverez ci-dessous lien vidéo disponible :

<https://u.pcloud.link/publink/show?code=XZucS00ZP00rugUCXIk5RNqcalqwbLjL3TWV>

✓ Assemblée Générale de l'AJH : samedi 22 juin 2024 à Lahage

Adhérez à l'AJH en 2024

<https://www.ajh.fr/adhesion>

Pour renforcer notre capacité d'action et de mobilisation en faveur des personnes handicapées et âgées accompagnées par l'AJH, pour agir concrètement dans notre territoire vers une transition inclusive, regroupons-nous autour des projets concrets et de proximité, portés par l'AJH.

L'AJH est avant tout une **Association de Parents et amis, à la fois gestionnaire et militante**. Une **implication** des parents engagés au sein de leur association dans les différentes instances de représentation (Conseil de la Vie Sociale, Conseil d'Administration, Bureau) **est aujourd'hui nécessaire pour en assurer la pérennité**.

En effet, qui mieux que des parents, concernés par le handicap de leur enfant, forts de leur parcours, peuvent accueillir d'autres parents ?

C'est aussi aux parents et familles, d'appuyer les divers projets de l'AJH auxquels nos professionnels apportent toute leur expertise. **Une action familiale forte d'une adhésion de cette « Voix parentale »,**

permettra de mieux accompagner nos familles dans les difficultés. C'est aussi dans ce but que nous avons choisi d'adhérer à l'Unapei ([Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis](#)).

Pour 2024, le **montant de la cotisation** fixé par l'Assemblée générale de juin 2023 est **payable en 1 ou 3 mensualités** :

- ✓ Membre actif ou sympathisant : 95 €
- ✓ Membre bienfaiteur, à partir de : 150 €
- ✓ Personne accompagnée : 20 €

Un tarif spécifique a été fixé par l'AGO de juin 2023 pour les personnes adhérentes de l'association gestionnaire de l'Unapei dans laquelle se trouve leur protégé et qui souhaitent adhérer également à l'AJH : ils ne payent pas la part de 42 €/adhérent déjà versée à l'Unapei et justifient à l'AJH de leur adhésion à l'autre association :

- ✓ Membre actif : 53 € (95 € - 42 €)
- ✓ Membre bienfaiteur : à partir de 108 € (150 € - 42 €)



La campagne d'Aide aux Projets Vacances mise en place par l'Unapei et l'ANCV est ouverte. Depuis 2009 l'Unapei et l'ANCV s'engagent pour rendre les vacances accessibles à tous en apportant une aide financière aux Personnes en Situation de Handicap. L'AJH bénéficie régulièrement de ce dispositif visant à soutenir les départs en vacances.

Afin d'étudier les conditions d'obtention de l'aide et de préparer les dossiers qui seront transmis à Véronique Barthe pour passage en commission Unapei, nous vous invitons à prendre contact avec le référent vacances du dispositif dont dépend votre protégé :

- **Dispositif Handicap Mental et Handicap Psychique :**
Mme Marie Nougaro : 05 61 91 59 80 / marie.nougaro@ajh.fr
- **Dispositif Habitat Social Autonomie / Dispositif Travail Insertion Sociale et Professionnelle :**
Mme Cécile Trindade : 07 60 15 34 95 / cecile.trindade@ajh.fr
- **Dispositif Médicalisé :**
 - ✓ FAM : Mme Christine Gaston-Carrère : 06 11 39 63 57 / christine.gaston-carrere@ajh.fr
 - ✓ MAS : Mme Sophie Vessière : 06 11 39 61 79 / sophie.vessiere@ajh.fr
 - ✓ MAS autisme : Mme Katia Breidenstein : 05 61 19 08 00 / katia.breidenstein@ajh.fr
- **Dispositif Personnes Agées - EHPAD Le Village :**
 - ✓ Mme Marie Poisson : 05 61 98 62 74 / marie.poisson@ajh.fr

Nouvelle directive 2024 de l'Unapei : seuls les adhérents à l'AJH peuvent prétendre à l'obtention de chèques-vacances Unapei/ANCV.

- ✓ **L'AJH et le mouvement Unapei attendaient de l'État une prise de responsabilité forte pour les personnes handicapées.**

Suite au reportage de M6, nous espérons que l'État assume ses responsabilités.

Le Président de l'Unapei, Luc Gateau, réagit dans cette tribune libre au plan de contrôle des établissements pour personnes handicapées annoncé par le gouvernement, suite à la diffusion du documentaire de Zone interdite. Il pointe des réponses déconnectées des attentes.

« Le 24 mars dernier était diffusé à une heure de grande écoute [un reportage](#) mettant en lumière les graves lacunes de la politique du handicap en France. Ces manquements ont de lourds impacts, notamment pour les personnes en situation de handicap intellectuel, polyhandicap, porteuses d'autisme et de troubles psychiques, leurs proches, ainsi que les professionnels qui les accompagnent.

Ces images insupportables ont mis à jour les drames quotidiens vécus par des dizaines de milliers de Français, isolés et en grande difficulté sociale. Le reportage révèle également des situations de maltraitance. Il fait cruellement écho aux alertes que nous, associations de parents bénévoles, lançons depuis des décennies et reflète un quotidien tristement connu sur les territoires.

Généralisation des contrôles

Au lendemain du reportage, nous espérons que l'État assume ses responsabilités et annonce des mesures immédiates pour répondre à ces situations sociales, indignes pour notre pays. Seule réponse entendue : une [généralisation des contrôles](#) des établissements médico-sociaux pour lutter contre la maltraitance.

Les coupables sont donc trouvés et la stratégie de lutte contre les maltraitances, si importante et que nous avons coconstruite, se retrouve vidée de son sens. Certaines propositions concrètes qui avaient pourtant été formulées, semblent balayées d'un revers de main.

Bien entendu, les contrôles sont nécessaires et légitimes. Toute forme de maltraitance se doit d'être sévèrement punie. Cependant, s'attaquer aux symptômes sans agir sur les causes, dénote un grave désintérêt de nos dirigeants pour une partie de nos concitoyens. Combien de temps seront-ils encore abandonnés à leur sort ?

Pertes de chance

En France, de nombreuses personnes en situation de handicap sont exposées aux vulnérabilités liées aux retentissements de leur handicap et au contexte socio-économique. Certaines requièrent des accompagnements et interventions de la part de professionnels formés et en nombre suffisant, 365 jours sur 365, 24 heures sur 24, pour tous les actes de la vie quotidienne : se laver, se vêtir, se nourrir, communiquer, se déplacer.

En ne leur garantissant pas des solutions adaptées, notre pays s'enlise dans un cercle vicieux aux lourdes conséquences : dégradation du bien-être, perte d'autonomie, apparition de sur-handicaps. Ces personnes en situation de handicap sont laissées aux portes de l'école, des entreprises, des accompagnements par les services et établissements médico-sociaux, etc. Quelles pertes de chance !

Pour chaque citoyen, familles, parents, professionnels, cette situation est insupportable. Face à l'abandon des politiques sociales par les dirigeants successifs de notre pays, les termes si souvent employés de vie autonome et inclusive restent des vœux pieux.

En ne proposant aucune solution d'accompagnement permanente, pérenne et durable à ces personnes, le gouvernement creuse davantage le fossé avec ses concitoyens. Nous ne pouvons tolérer ce déni de réalité, ni ces œillères face à des constats connus de tous, à tous les échelons du territoire.

Transition inclusive responsable

Depuis des années, les associations membres du réseau Unapei innovent, se renouvellent, multiplient les actions pour améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap, de leurs familles, et pour accompagner une transition inclusive responsable.

Les discours actuels des décideurs publics sont non seulement démobilisateurs pour des professionnels en nombre insuffisant, voire s'apparentent à des signes de défiance et de mépris à l'égard des personnes elles-mêmes.

Nous, parents, épaulés par les professionnels, avons interpellé, médiatisé, manifesté, fait valoir les conséquences humaines d'accompagnements dégradés, faute de moyens humains et financiers. Comprenez notre colère face à ces alertes, restées une fois de plus, lettre morte.

Nous, membres d'associations à but non lucratif, rappelons que nous assumons depuis toujours des missions d'intérêt général, qui visent à créer les conditions d'une société inclusive, de l'effectivité des droits fondamentaux des personnes que nous accompagnons associées à un véritable vivre-ensemble.

Nous espérons que notre récente action qui a conduit [à la dénonciation de la politique du handicap de la France par le Conseil de l'Europe](#), serait une alerte forte. Le résultat est le même : à ce jour, aucune mesure d'ampleur n'a été engagée par notre pays.

Réponses déconnectées des attentes

Depuis des décennies, nous demandons aux pouvoirs publics d'investir pour garantir des accompagnements de qualité dans le respect des souhaits et des besoins des personnes en situation de handicap. Nous demandons que les besoins de leurs familles soient pris en compte comme tout citoyen. Nous expliquons aux décideurs publics, également financeurs de la solidarité, qu'investir dans les métiers du prendre soin, si on ne raisonnait pas à court terme, coûterait bien moins cher à la société.

12 millions de personnes en situation de handicap, 9 millions d'aidants et plus d'un million de professionnels attendent des pouvoirs publics un cap, une vision et des mesures concrètes pour répondre à leurs difficultés quotidiennes.

Nous attendons des engagements, des réponses fortes et de véritables investissements pour nos concitoyens – sans oublier personne. Il est bien de la responsabilité de l'État de permettre aux acteurs du prendre soin, d'agir pour tous les citoyens concernés.

Ce dernier dispose des données nécessaires, cependant ses dysfonctionnements, l'absence de vision à long terme et de coordination des acteurs publics ont pour conséquence des réponses totalement déconnectées des attentes.

C'est là, la première forme de maltraitance pour les personnes concernées : elle commence dès les premiers jours de leur vie. Certes, le handicap est un écosystème complexe mais vous, décideurs publics, ne préférez-vous pas cacher ce monde que vous ne sauriez voir ? »

✓ L'AJH avec son ESAT a rejoint les signataires de la charte Unapei & Entreprises le 20 décembre 2023 !



Le réseau Unapei & Entreprises, qui rassemble les Esat et les entreprises adaptées des associations affiliées à l'Unapei, a élaboré en concertation avec de multiples acteurs du réseau une charte d'engagement.

Afficher ces engagements est essentiel pour mieux faire connaître le rôle des [ESAT](#) et des entreprises adaptées ainsi que les valeurs portées par les associations membres de l'Unapei.

Pour Christophe Ferré, directeur du dispositif travail de l'AJH, « *signer la charte, c'était également affirmer à l'externe une appartenance au réseau Unapei* ».

[Unapei & Entreprises, le 1er réseau de prestataires responsables \(unapeientreprises.fr\)](http://unapei.org/entreprises)

✓ Les webinaires internes de l'Unapei

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des webinaires Unapei à destination des membres du réseau ainsi que les replays des précédents rendez-vous. Vous y trouverez tous les sujets d'actualité au regard des besoins de nos personnes accueillies, familles et enjeux de notre secteur.

<https://www.unapei.org/actions/webinairesinternesunapei/>



C'est quoi être amoureux ? Il y a une multitude de façons d'être amoureux. Dans le cadre d'une sensibilisation à la vie affective, des usagers d'un Esat de Limoges donnent leur propre définition dans une vidéo publiée sur Handicap.live.

Récompensé au festival Regards croisés :

Avec ce court-métrage de cinq minutes, la Fondation remporte le prix du jury catégorie « Autres regards [ESAT](#) et [EA](#) » au festival Regards croisés qui s'est tenu en novembre 2023 à Saint-Malo (Bretagne). Le festival mettait en lumière une cinquantaine de films venus de toute la France et de l'étranger sur le thème « Métiers et handicaps ».

[C'est quoi être amoureux ? \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=...)



MaPrimeAdapt'

Ma vie change, mon logement s'adapte

Perte d'autonomie : adapter son logement avec MaPrimeAdapt'

Depuis le 1er janvier 2024, MaPrimeAdapt' aide à financer les travaux d'adaptation du logement pour les personnes âgées et celles en situation de handicap.

[Perte d'autonomie : adapter son logement avec MaPrimeAdapt' | gouvernement.fr](https://www.gouvernement.fr/maprimeadapt)

Restons en contact :

www.ajh.fr

<https://www.facebook.com/AJH31/>

AJH – CHATEAU DE LAHAGE – 31370 LAHAGE – Téléphone : 05 61 91 59 64 - asso.ajh@ajh.fr

Action familiale (les membres du Bureau) : 06 01 46 16 55

Association Loi 1901 affiliée à l'UNAPEI